



Modification de droit commun n°2

Protection du patrimoine

Fiche Protection du Patrimoine

Nom de la Commune : BAILLEUL

Désignation de l'élément à protéger : habitation et activité



Identification

Ancienne ferme de l'EPSM

N° de voirie :

Route de Locre

Section cadastrale : AD

Num. parcelle cadastrale : 112-113-114-115 et 127-128-129

Propriété publique :

Propriété privée : X

Num Fiche : 196

Argumentaire :

Bâtiment remarquable et historique

- préservation des deux maisons d'entrée de site et de leurs façades route de Locre, pas forcément du bâtiment en intégralité mais des façades sur rue ;
- retrouver l'entrée pavée dans l'aménagement futur ;
- préserver le mur d'enceinte ;
- préserver le bâtiment central / partie horloge ;
- les autres bâtiments encadrés en bleu ne sont pas à préserver.

Niveau de protection :

Fort

coordonnées du rédacteur : SM

Date :25/07/2018

Modifiée : 05/2023